

Région 2 Morges-Aubonne  
Conseil régional

## Comptes 2013 – Commentaires

La région se met gentiment en route pour sa 2<sup>ème</sup> année de vie après la fusion. Les équipes, à tous les niveaux, (CR, CSC FA et PS) commencent à avoir une image plus claire des activités communes. Comme pour 2012 les résultats 2013 sont à nouveau excellents. Les raisons principales en sont la Fête régionale et les activités catéchétiques.

Avant de passer à l'étude détaillée des comptes qui doivent être adoptés, le CR souhaitait relever le bénéfice important de la section catéchisme, soit env. 13'000.--. Résultat à réserver pour les années à venir, puisque tous les catéchumènes ont payé une contribution annuelle complète en 2013 alors que les activités « nouvelle formule » se mettent vraiment en route depuis la rentrée 2013 d'où encore peu de frais d'activité sur 2013. A relever encore que tous les camps ont bouclé, soit équilibrés, soit avec un bénéfice d'environ fr. 500.--. Pour Présence et Solidarité, puisque Anita Baumann a repris le poste en milieu d'année, une analyse sera possible seulement l'année prochaine.

Deux rencontres ont été organisées par le CR pour discuter des comptes, des contributions cantonale et régionale, avec les représentants des paroisses. Une première rencontre a réuni les présidents et les trésoriers et caissiers, puis suite à cette rencontre et des discussions en paroisse une 2<sup>ème</sup> rencontre a eu lieu uniquement avec les trésoriers. La prise en charge du solde des contributions volontaires a donc été proposée ainsi qu'une répartition du bénéfice. Il en est ressorti la difficulté pour certaines paroisses de tourner financièrement, d'où la proposition de créer un fonds solidaire interparoissial afin que la région puisse donner un coup de pouce à ces paroisses.

Le CR souhaite également apporter quelques précisions sur les comptes que l'AR devrait adopter.

### **CHARGES :**

- Région  
56000-56740 Comptes salaires

La différence par rapport au budget provient des charges sociales qui n'ont pas été budgétées.

- 80195 Charges exceptionnelles Divers

Il s'agit de la couverture de la part volontaire qui n'a pas été prise en charge par les paroisses, soit fr. 16'030.02 ainsi que d'une part supplément de 3'700.— en faveur de l'EERV. Ces prises en charge ont été discutées avec les représentants des paroisses comme cité plus haut.

➤ Chancellerie et Finances

Les charges par rapport au budget sont bien équilibrées. Les différences comme celles des comptes 45010 Imprimés et 47505 frais de repas et de collation sont dues aux frais de la Fête régionale qui avaient été budgétés dans le 47994 (Activités, manifestation et visite) à raison de fr. 4'000.--. Le total des dépenses de la Fête régionale s'élève finalement à fr. 6'526.60.

➤ Services communautaires

Les charges des services communautaires s'élèvent respectivement à fr. 62'439.05 pour Formation et accompagnement et fr. 11'411.90 pour Présence et solidarité

➤ Information et dialogue

A l'usage le CR se rend compte qu'il est difficile de différencier les frais entre ceux de l'Info et ceux du poste de MCO. Dorénavant seul les frais fixes liés à ce poste, soit le loyer, les frais de nettoyage et Internet seront attribués à ce secteur, les autres frais resteront incorporés dans le secteur chancellerie et finances.

## **PRODUITS :**

➤ Régions

60900 Contributions des paroisses

Il s'agit des contributions obligatoires régionales ainsi que les solidaires régionales qui avaient été séparées lors du budget mais que le CR à logiquement regroupées.

➤ Chancellerie et Finances

Comme pour les charges, les produits par rapport au budget sont bien équilibrés. Les différences comme celles des comptes 62055 Offrandes Divers, 64095 Participation Divers et 69095 Produits Divers sont dues aux recettes de la Fête régionale qui avaient été budgétés dans le 62055 Offrandes Divers à raison de fr. 6'000.--. Le total des recettes de la Fête régionale s'élève finalement à fr. 11'820.10. Le résultat final de la Fête régionale présente donc un bénéfice encourageant de fr. 5'293.50.

Le CR relève avec reconnaissance la générosité de la Paroisse de Morges-Echichens qui a fait un don à la Région de fr. 6'000.—inscrit dans le compte 62095 Dons Divers. Nous les en remercions vivement.

➤ Services communautaires

Les produits des services communautaires s'élèvent respectivement à fr. 70'911.75 pour Formation et accompagnement et fr. 1'819.50 pour Présence et solidarité. Pour aller un tout petit plus dans le détail on peut relever les éléments suivants :

Avec un bénéfice global de fr. 8'472.70 le service communautaire FA se porte bien. Toutefois comme mentionné en début de présentation une réserve est à émettre puisque tous les catéchumènes ont payé une contribution de fr. 30.— par année de catéchisme alors que les activités vont logiquement s'amplifier puisque les responsables savent maintenant sur quels montants ils peuvent compter et organiser leurs activités en fonction. Le CR relève également la très bonne gestion financière des camps.

En ce qui concerne le service communautaire Présence et solidarité, les activités ont redémarré notamment grâce à la reprise du poste en été 2013 par Mme Anita Baumann qui prend ses marques. Le déficit de fr. 9'592.40 s'explique par le financement de l'ASPIR ainsi que des subventions pour Proxy et St-Vincent de Paul. En contrepartie l'engagement des ministres permet de recevoir des offrandes SF et autres dons. Une analyse plus détaillée pourra être faite avec les comptes 2014.

### **BILAN :**

Après la prise en charges des contributions volontaires et supplémentaires on compte un bénéfice de fr. 10'013.53. Comme mentionné plus haut, il est proposé de créer un fonds solidaire interparoissial qui serait approvisionné par un prélèvement de fr. 10'000.— sur le bénéfice. Le solde, soit fr. 13.53 augmenterait le capital. Pour ce faire, l'AR doit accepter la création du fonds et en adopter le règlement de fonctionnement. Le bilan serait donc modifié en fonction de la décision de l'AR.

### **Proposition du CR :**

Le Conseil régional propose donc à l'Assemblée régionale

- 1) D'accepter la prise en charge des contributions volontaires et supplémentaires en faveur de l'EERV,
- 2) D'accepter la proposition de créer un fond solidaire interparoissial avec la diminution du bénéfice de fr. 10'000.—
- 3) D'accepter les comptes tels que présentés et de lui en donner décharge, ainsi, qu'à la caissière

### **Conclusions :**

Le Conseil régional remercie tous les partenaires sans qui l'existence financière de la région serait impossible : paroissiens, paroisses, services communautaires, conseils, caissiers et ministres. Il adresse un remerciement particulier à Mme Christine Bettex, dont les compétences l'aident grandement à clarifier et à stabiliser la comptabilité régionale.